

Nu- méro tarifaire	Droits en vigueur avant les droits proposés dans le présent budget	Droits en vigueur avant les droits proposés dans le présent budget			
		Tarif de préférence britannique	Tarif général	Tarif de la nation la plus favorisée	Tarif général
41240-1	<i>Stéréotypes, électrotypes, et autres clichés faits avec des moules, n.d.; coquilles en quivre, blocs, matrices ou moules pour ces clichés.....</i>	1c.	1½c.	1c.	1½c. Divers‡
41245-1	<i>Clichés, y compris les rouleaux et les cylindres, n.d.; pellicules exposées, positives ou négatives, et épreuves de reproduction pour ces clichés.....</i>	10 p.c.	25 p.c.	15 p.c.	20 p.c. 20 p.c. Divers
42605-1	<i>Machines et appareils énumérés au numéro tarifaire 41205-1, ne devant servir dans l'exercice de leur profession qu'aux fabricants d'articles faits en cellulose régénérée ou en acétate de cellulose; pièces de ce qui précède.....</i>	5 p.c.	35 p.c.	5 p.c.	5 p.c. Divers
53415-1	<i>Blanchets de presse ou étoffes pour blanchets de presse, d'une classe ou d'une espèce non faite au Canada, utilisés sur les presses à imprimer.....</i>	En fr.	10 p.c.	5 p.c.	5 p.c.
53417-1	<i>Blanchets de presse ou étoffes pour blanchets de presse, n.d., utilisés sur les presses à imprimer.....</i>	10 p.c.	25 p.c.	15 p.c.	En fr. En fr. 15 p.c. 24 p.c. 35 p.c. 40 p.c.

9. Que la liste A du *Tarif des douanes* et chaque décret du conseil établi en vertu de l'article 10 du *Tarif des douanes* en vue de réduire le droit frappant les marchandises soient modifiés par l'abrogation des numéros tarifaires 43125-1, 43130-1, 43130-2, 43150-1 et 43155-1, et des énumérations de marchandises et des taux de droit figurant en regard de ces numéros, ainsi que par l'insertion dans la liste A du *Tarif des douanes* des numéros, des énumérations de marchandises et des taux de droit suivants: